

ATELIER DE LA SECONDE CHANCE

Description

Ateliers créatifs et manuels de récupération et de fabrication d'objets à partir de matériaux recyclés. Ces objets sont destinés à être redonnés à la collectivité.

Les aspirations écologiques de l'Atelier, chères à la jeunesse, s'inspirent des courants du *Do It Yourself (DIY)*, du Zéro déchet et des *Repair Café*.

Tout au long du projet, les participants sont soutenus dans leur cheminement par l'équipe du CJE.

Objectifs

- Mise en action des jeunes qui connaissent des obstacles face à l'emploi ou aux études.
- Développement de leurs compétences et de leurs attitudes professionnelles (savoir-faire et savoir-être).
- Découverte de leurs intérêts, forces, valeurs, sources de motivation, etc.
- Réalisation de projets concrets pour permettre aux jeunes de vivre des réussites.

Résultats attendus

- Intégration ou maintien en emploi
- Choix de carrière éclairé et retour aux études





Fonctionnement

Les participants sont en action de 21 h à 28 h par semaine, dans une formule hybride (présentielle et virtuelle).

Ils reçoivent un soutien financier équivalent au salaire minimum pour la durée du projet (8 semaines).

Ils sont ensuite admissibles à une subvention salariale, versée à l'employeur, pour une durée de 26 semaines.

Critères d'admissibilité

- Être âgé entre 15 et 30 ans
- Habiter dans le comté Nicolet-Bécancour
- Être ni à l'emploi, ni aux études

Informations complémentaires

Une personne curieuse d'en savoir plus peut venir expérimenter l'Atelier de la seconde chance dans le cadre d'une activité exploratoire (plage ouverte).

Du transport est offert aux personnes qui n'ont pas de voiture ou de méthode de transport alternative pour se rendre au CJE.

Contact

Pour en savoir plus, contactez :

Stéphanie Locas
819 293-2592, poste 228
agentprojet3@cjenicbec.org



Avec la participation financière de:

Québec 

Financé en partie par le gouvernement
du Canada dans le cadre de la Stratégie
emploi et compétences jeunesse

Canada 